

# Formulaire d'inscription

## Les liens entre la justice pénale internationale et les autres domaines du droit

LA HAYE, PAYS-BAS

JEUDI 1<sup>er</sup> ET VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

Inscrivez-vous en ligne : [www.uianet.org](http://www.uianet.org)

ou complétez et renvoyez ce formulaire par email à : [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

**UIA (Union Internationale des Avocats)**

■ Tél. : +33 1 44 88 55 66 ■ Email: [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

Nom : .....

Prénom : .....

Identifiant UIA (si vous en avez déjà un) : MI \_\_\_\_\_

Cabinet : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél : ..... Fax : .....

Email : .....

Date de naissance : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.) : .....

Heures d'arrivée et de départ et numéros de vols : .....

Hôtel : .....

### A. FRAIS D'INSCRIPTION AU SÉMINAIRE

*Montants hors TVA	Jusqu'au 4 janvier inclus	À partir du 5 janvier
MEMBRE UIA/ICCBA-ABCPI	<input type="checkbox"/> 395 €*	<input type="checkbox"/> 445 €*
MEMBRE UIA/ICCBA-ABCPI - JEUNE AVOCAT (<35)**	<input type="checkbox"/> 295 €*	<input type="checkbox"/> 345 €*
NON-MEMBRE	<input type="checkbox"/> 445 €*	<input type="checkbox"/> 495 €*
NON-MEMBRE - JEUNE AVOCAT (<35)**	<input type="checkbox"/> 345 €*	<input type="checkbox"/> 395 €*

\*La TVA (21 %) peut être appliquée à ces montants selon la Directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006.

Si vous disposez d'un numéro de TVA intracommunautaire, la TVA ne sera pas appliquée. Pour plus d'information, merci de contacter l'UIA.

\*\*Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune avocat.

## B. ACTIVITÉS SOCIALES DU SÉMINAIRE

Merci d'indiquer ci-après les activités sociales **incluses dans les frais d'inscription** auxquelles vous souhaitez participer.

- Déjeuner - Jeudi 1<sup>er</sup> février                       Déjeuner - Vendredi 2 février
- Audience de la CPI ou présentation de la salle d'audience** (depuis la galerie du public) **GRATUIT** – vendredi 2 février

## C. DÎNER OPTIONNEL

(Non inclus dans les frais d'inscription)

- Dîner optionnel - Jeudi 1<sup>er</sup> février

• Veuillez me réserver ..... place(s) pour le dîner                      65 € HT x \_\_\_ / pers ..... €

Total (C) (HT) ..... €

## D. TOTAL

TOTAL (A) HT – Frais d'inscription ..... €

TOTAL (C) HT – Dîner optionnel ..... €

TOTAL (A + C) HT ..... €

TVA, si applicable (21 %)\* ..... €

*Si vous disposez d'un numéro de TVA intracommunautaire, la TVA ne sera pas appliquée.*

TOTAL (A + C + TVA) ..... €

\* La TVA (21 %) peut être appliquée au total ci-dessus selon la Directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006. Si vous disposez d'un numéro de TVA intracommunautaire, la TVA ne sera pas appliquée. Pour plus d'information, contactez l'Union Internationale des Avocats.

## E. CONDITIONS D'ANNULATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les **conditions d'annulation** ainsi que les **conditions générales** figurant sur la page 6 du programme d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captées, enregistrées ou filmées pendant toute la durée du séminaire et concède à l'UIA, en signant ce formulaire d'inscription, le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux. Le/la soussigné(e) reconnaît avoir été informé(e) des traitements, par l'UIA, des données personnelles qui sont contenues dans ce formulaire, tels que détaillés dans le programme d'inscription page 6.

## F. MÉTHODE DE PAIEMENT

- Par virement bancaire en €, sans frais pour le bénéficiaire, en faveur de l'Union Internationale des Avocats, avec la référence "**Séminaire de La Haye 2024**", à la banque et sur le compte :

**Société Générale – Agence Paris Institutionnels – 50 rue d'Anjou – 75008 Paris – France**

**BIC / SWIFT N°: SOGEFRPP**

**IBAN : FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164**

*Veuillez joindre une copie de votre ordre de virement bancaire à votre fiche d'inscription.*

- Par carte bancaire :                       Visa                       Mastercard

N° de carte : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_/\_\_/\_\_                      Cryptogramme : \_\_\_\_

Nom du titulaire de la carte : .....

J'autorise l'Union Internationale des Avocats à débiter la carte bancaire susmentionnée d'un montant de ..... € (EUR)

Date : ..... / ..... / .....

Signature : .....